

**TABLEAU DES DÉPENSES ADDITIONNELLES POUR LA
DÉFENSE**
(en dollars de 1981)

Coûts en	Personnel en plus	Coûts en personnel, opérations et entretien	Capital, coûts initiaux et autres	Total
1982/83	—	—	100	100
1983/84	—	—	350	350
1984/85	—	—	350	350
1985/86	2 400	100	250	350
1986/87	2 400	100	250	350
1987/88	8 400	350	—	350
1988/89	8 400	350	—	350
1989/90	8 400	350	—	350
1990/91	8 400	350	—	350

La conjoncture exige une augmentation des dépenses pour la défense, bien que d'autres secteurs aient aussi des besoins pressants. On a permis à l'effort du Canada en matière de défense de prendre du retard depuis presque une décennie, et il faut maintenant l'augmenter de façon suffisante pour répondre aux exigences de la défense du territoire et aux responsabilités que la situation internationale actuelle impose au Canada. Des changements mineurs ne suffiraient pas. D'ici le milieu des années 80, le Canada doit être en voie d'avoir sur pied des forces armées en mesure de respecter toutes les obligations militaires de notre pays. Le budget de la défense devraient refléter la détermination d'assurer que nous disposons des Forces armées requises pour satisfaire à nos besoins, tout en assumant notre part du fardeau de la défense de l'Ouest.

L'addition au budget de 350 millions de dollars par année, en dollars de 1981, ne constituerait que 0,1 pour cent du produit national brut actuel. Même en ajoutant cette somme au présent engagement d'augmenter de 3 pour cent par année le budget de défense du Canada, il n'augmenterait que de 0,2 pour cent du P.N.B., celui-ci passant de 1,7 à 1,9 pour cent au cours de la présente décennie. Ce n'est pas un prix excessif à payer pour assurer la défense de notre pays et le respect de nos obligations internationales.